

Identifier les contraintes et les acquis

C'est pour valider avec l'ensemble des partenaires et acteurs, le rapport sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et renforcer le consensus et l'engagement au profit de sa mise en œuvre et de son suivi que s'est ouvert le mercredi 21 juillet à Nouakchott, les assises nationales de concertation sur la mise en exécution du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Au cours de la rencontre, les participants devaient aussi identifier les principaux enseignements d'une année de mise en œuvre du CSLP et formuler des propositions pour l'améliorer. Ont pris part à cette rencontre le ministre des Affaires Economiques, le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'insertion (CDHLPI), M. Hamady Ould Meimou, les représentants de différents secteurs ministériels, des élus, des représentants du secteur privé et les différentes associations de la société civile. Ouvrant les travaux de la rencontre, le ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Abdellahi Ould Souleymane Cheikh Sidiya a indiqué que trois ans après la mise en œuvre du CSLP, le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté est devenu une référence et l'objectif de toutes les politiques de développement économique, social et institutionnel de notre pays. Le ministre indiquera par ailleurs qu'au cours de l'année 2003, le



Gouvernement a procédé à la dynamisation d'importantes activités en vue d'exécuter les différents axes de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté dont les actions prioritaires ont été centrées sur la poursuite des politiques économiques et financières afin de préserver la stabilité de l'économie et renforcer ses capacités concurrentielles, en plus de la poursuite des programmes urbains et semi-urbains et le développement des ressources humaines. Quand aux représentants de la Banque Mondiale et du PNUD, respectivement, M. Yves Duvivier et Mme Rosine Coulibaly, le premier a loué les progrès enregistrés par la Mauritanie sur la voie du progrès et du développement et

réitéré la volonté de son institution à poursuivre son soutien à la Mauritanie et souhaité une meilleure maîtrise du marché des changes et la dernière a souligné les avancées encourageantes réalisées par rapport aux objectifs du millénaire pour le développement avant de mettre l'accent sur l'importance de la participation des acteurs à tous les niveaux pour l'appropriation de ce processus qui revêt un caractère national. Mme Coulibaly aura par ailleurs salué l'institution d'un dialogue entre les partenaires sociaux.

Par ailleurs, des experts avaient affirmé lors de ces assises que la Mauritanie a besoin de 44 millions de dollars de financements extérieurs pour

2004-2005 afin d'accélérer la mise en œuvre des actions prioritaires définies dans son programme de lutte contre la pauvreté. Selon ces experts, qui s'étaient réunis dans le cadre d'un atelier de deux jours, ce financement est nécessaire pour l'exercice 2004-2005. Il vise à "l'accélération de la mise en œuvre des actions prioritaires du plan d'action quinquennal (2001-2005) conformément aux enseignements tirés de l'expérience des trois premières années du programme", selon cette source. Pour 2004, le programme prévoit de porter la croissance économique à 5,2% contre 4,9% en 2003, "bénéficiant (notamment) de la relance de la production agricole après des années de recul et du dynamisme des secteurs manufacturiers et des communications".

La Mauritanie, selon la même source, a "réussi à maîtriser l'inflation" estimée à 1,1% malgré une dépréciation du taux de change de sa monnaie, l'ouguiya, de l'ordre de 11,8%.

En outre, le financement des dépenses de réduction de la pauvreté est en nette augmentation, se situant à 11,4% en 2003 contre 10,6% en 2002. Cet atelier regroupa des représentants du gouvernement, des parlementaires et des élus locaux, le secteur privé, des syndicats, la presse, des universitaires et des Organisations non gouvernementales (ONG).